



QUESTION ECRITE

Au gouvernement de Polynésie



M^{me} Éliane TEVAHITUA
Représentante à l'assemblée de Polynésie française

N° 60/2019/GTH/CAB/ET/et
Taraho'i, le 26 mars 2019

À
Monsieur Heremoana MAAMAATUAIAHUTAPU
Ministre de la culture et de l'environnement, en charge de l'artisanat

Objet : Interdiction de divers produits en matières plastiques

Monsieur le ministre, ia ora na,

A la faveur de l'événement novateur « 'ETE » dont l'objectif affiché était de sensibiliser notre population aux vertus notamment écologiques de l'utilisation des sacs en matière végétale, vous aviez annoncé votre souhait d'interdire l'utilisation des sacs en plastique à compter de la fin du mois de mars de l'année 2019 ; ce dont je me félicite.

Depuis cette annonce en date du 31 août 2018, sept mois se sont écoulés. Aussi, je souhaiterai être instruite, s'il en était possible, de l'état d'avancement dudit projet et des délais de concrétisation de cette annonce. Compte tenu de l'urgence écologique et des effets délétères de l'utilisation du plastique dans notre pays, je souhaiterais connaître le périmètre de ces interdictions.

Pensez-vous restreindre ces interdictions aux seuls sacs en plastique (comprenant les sacs de caisse et les sacs avec ou sans poignées qui sont fournis aux consommateurs dans les points de vente de marchandises ou de produits) ou au contraire avez-vous pour ambition d'élargir ces interdictions à d'autres produits en matières plastiques nocifs pour notre environnement tels que les :

- Gobelets en matières plastiques jetables ;
- Verres en matières plastiques jetables ;
- Tasses en matières plastiques jetables ;
- Assiettes en matières plastiques jetables ;
- Couverts en matières plastiques jetables ;
- Pailles à boire en matières plastiques jetables ;
- Touillettes en matières plastiques jetables ;
- Bâtonnets ouatés à usage domestique dont la tige est en plastique ;
- Barquettes en matières plastiques jetables destinées au pré- emballage des denrées alimentaires ;
- Ballons de baudruche ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma considération distinguée. **Mauruuru maita'i e te fatere hau.**



M^{me} Éliane TEVAHITUA